



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 9 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMITE LOUP

Le comité départemental Loup de la Drôme s'est réuni ce jour sous la présidence de Hugues MOUTOUH, préfet de la Drôme, avec la participation de Jean-Paul CELET, préfet référent loup auprès du préfet coordonnateur national.

Cela a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2019 en terme d'attaques des troupeaux et de présence du loup, mais également de faire le point sur les évolutions réglementaires. La participation nombreuse des membres du comité loup et la teneur des interventions témoignent de l'importance de ce sujet dans le département de la Drôme. Le préfet a rappelé à ce titre qu'il tiendrait 2 comités départementaux loup annuels.

En Drôme, 5 loups ont été abattus en 2019. Un volume plus important d'attaques a été recensé en 2019 pour un volume de victimes moins important qu'en 2018, démontrant de la pertinence des mesures de protection. L'arrêté portant zonage communal du département pour 2020 vis à vis des différentes options de protection des troupeaux accessible aux éleveurs a été pris et a permis de maintenir un niveau au moins équivalent à ce qui existait en 2019.

Cette information est accessible aux éleveurs, sur le site IDE des services de l'État en Drôme, qui peuvent dès à présent déposer une demande d'aide au titre des mesures de protection 2020.

Le dispositif d'indemnisation des dommages causés aux troupeaux domestiques par les grands prédateurs (ours, loup et lynx) a été revu cet été et a permis de réviser le montant des barèmes en prenant en compte les évolutions des prix de marché et les nouveaux territoires.

Un des axes majeurs de l'année 2020 sera d'améliorer la connaissance de la présence du loup et de faire baisser le niveau de dommages aux troupeaux avec notamment une ouverture à l'aide aux chiens de protection sur tout le territoire drômois.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr

